La marque de la situation

Editorial du Syndicaliste des Lycées et Collèges n° 415 de septembre 2016
par Jacques Paris, secrétaire général

En cette rentrée, il ne s'agit pas de se livrer à des pronostics sur le développement des luttes syndicales dans les prochaines semaines.
Rappelons simplement pour reprendre les propos de B. Brecht que *« Ceux qui se battent peuvent perdre ; ceux qui ne se battent pas ont déjà perdu. »*
Et nous nous battons pour gagner, même si cela demande, et de l'acharnement, et du temps.

Mais il est une certitude.
L'action commune des confédérations FO et CGT, avec la FSU et Solidaires et les organisations de jeunesse UNEF, FIDL et UNL pour le retrait de la loi Travail marque un tournant.
L'objectif est clair. On est loin du *« syndicalisme rassemblé »* qui dilue toutes les revendications. Des millions de salariés ont pu d'ailleurs voir en vraie grandeur le rôle joué par la CFDT, acharnée à soutenir une loi qui s'attaque aux fondements de l'édifice des conventions collectives et des garanties nationales en donnant la primauté à l'accord d'entreprise.
Nombre de « commentateurs » ont annoncé semaine après semaine, l'essoufflement du mouvement : début juillet les manifestations étaient encore nombreuses.
Le dossier n'est pas clos. Les confédérations n'entendent pas lâcher prise et revendiquent aujourd'hui l'abrogation de la loi promulguée le 8 août. Elles ont fixé un rendez-vous le 15 septembre : nous y serons, et nous invitons nos collègues à y participer massivement.

Il est une autre certitude.
Le discours gouvernemental est à bout de souffle, pour justifier l'injustifiable.
Pour faire passer sa loi Travail, l'exécutif a utilisé trois fois l'article 49 ter malgré l'hostilité, à plus de 70%, de l'opinion publique.
Cette loi est ultraminoritaire, et tout entière, sur le fond comme sur la forme, marquée par son caractère antidémocratique.
Cela éclaire aussi ce qui se passe dans l'Éducation nationale et dans tous les domaines.

Ledit dialogue social ? Le seul choix laissé aux organisations syndicales est le soutien à des mesures qui démantèlent les acquis de dizaines d'années de luttes. Et quand cela ne marche pas (et pour nous il n'en est pas question), c'est l'autoritarisme le plus pur, le refus de discuter sans parler de celui d'entendre, qui prend le dessus.

Les 54 000 créations de postes ? A force de ne pas les voir dans les classes, même ceux qui en tiraient argument pour soutenir la refondation de l'école commencent à prendre leurs distances.

La réforme du collège ? Reposant sur la déréglementation locale et la réduction des enseignements disciplinaires, imposée par la pression, marquée par le mépris des enseignants, elle ne passe toujours pas. C'est aussi de façon immédiate leur mise en difficulté avec la refonte simultanée de 4 années de programmes. Une réforme néfaste doit disparaître : c'est ce que nous redirons en appelant à la grève le 8 septembre avec l'intersyndicale du second degré, et nous en ferons un élément de convergence avec tous les salariés, préparant le 15 septembre.

La revalorisation PPCR ? Une mystification. Il suffit de faire les comptes et de comparer les salaires prévus en 2020 qui seront à peine au niveau de 2010. Mais la nouvelle évaluation, qui s'inspire de celle de M. Chatel, rejetée en 2012, vient comme suite et complément du décret Hamon et de la refondation de l'école. Et il arrive que les mêmes causes produisent les mêmes effets.
Pour nous syndicalistes, les réalités sont là, les revendications aussi. Nous n'accepterons ni de vivre dans la peur, ni aucune remise en cause des libertés fondamentales. Nous restons indépendants et sur le terrain de la défense des intérêts de nos mandants.
Ce sera aussi l'un des enjeux du congrès de la fédération et du syndicat national qui se tiendront à Gravelines du 10 au 14 octobre.

SNFOLC Siège national
6-8 rue Gaston Lauriau - 93513 Montreuil-sous-Bois Cedex
Tél. : 01 56 93 22 44 - Fax : 01 56 93 22 42
snfolc.national@fo-fnecfp.fr
Site Internet du SNFOLC :
www.fo-snfolc.fr